

## FORMATION : EQUIPIER DE 1<sup>ère</sup> INTERVENTION

### Le contexte :

En France, pour l'année 2019, environ 5000 incendies se sont déclarés et ont touché des entreprises et des locaux industriels.

Bilan : 858 impliqués (35 victimes décédées, 448 blessés graves et 374 blessés légers).

Il faut savoir qu'un incendie sur 4 est dû à une installation électrique défectueuse. Les conséquences sociales, financières et environnementales pour une entreprise sont énormes. Dans 70% des cas, une entreprise qui subit un sinistre disparaît.

La formation proposée permet de sensibiliser votre personnel sur les risques liés à l'incendie et sur l'utilisation des moyens d'extinction appropriés dans le but de préserver votre société.



**Public visé :** Tout personnel destiné à intervenir sur un début d'incendie

**Secteur d'activité :** Tout secteur d'activité confondu

**Prérequis :** savoir lire, écrire et comprendre la langue française.

**Nombre de stagiaires :** 4 stagiaires minimum / 12 stagiaires maximum

**Durée :** 2H30

**Objectifs pédagogiques :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter et appliquer les pratiques relatives à la lutte contre les débuts de feu
- Utiliser les moyens de première intervention

**Tarif :** Nous consulter

**Méthodes mobilisées :** Prévoir une zone spécifique pour la mise en situation pratique & mise à disposition d'une salle avec vidéoprojecteur

**Références :**

- Code du Travail – Article L 4141-2 : l'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité, au bénéfice : des personnels qu'il embauche, des travailleurs qui changent de poste de travail...
- APSAD Règle R6 : Chapitre 6-les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation théorique et pratique sur la prévention et la lutte contre l'incendie

**Recyclage :** Recyclage annuel préconisé

**Modalités d'évaluation :**

- Théorie : questionnaire de 10 questions avec 6 bonnes réponses à avoir
- Pratique : non évaluée (sous réserve d'un comportement adapté envers les stagiaires et le formateur et sans mise en danger de la vie d'autrui sur la partie pratique)

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Pour tout renseignement, nous consulter

**Contact :** par mail à [contact@dina-conseils.fr](mailto:contact@dina-conseils.fr) ou par téléphone au 06 08 11 34 03

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### THEORIE (en salle)

- Accueil et tour de table : présentation du ou des formateurs, de la société et des participants,
- Le contexte réglementaire
- La théorie du feu : les classes de feux, les procédés d'extinction, le mécanisme de combustion,
- La propagation du feu et les fumées, les effets sur l'homme
- Les principes d'extinction et les moyens d'extinction : les différents types d'extincteurs, principe de fonctionnement et mise en œuvre

### PRATIQUE (sur la zone dédiée)

- Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs
- Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, homologués, propres, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires

## **PLANNING PREVISIONNEL**

Nous consulter